



Le Grand Murin

(*Myotis myotis*)

RECONNAISSANCE - INDICES DE PRESENCE

Le Grand Murin est une espèce de chauve-souris de grande taille, nocturne et typiquement forestière. Très présent dans la moitié Nord de la France et particulièrement



en plaine, le Grand Murin est observé dans toute la Normandie. Il arrive de le confondre avec son cousin le Petit Murin, mais ce dernier possède une tache blanche entre les deux oreilles.

HABITAT DE L'ESPÈCE

Le Grand Murin est une espèce, tant de milieux ouverts que de milieux forestiers.

→ L'espèce est considérée comme sédentaire ce qui n'exclue pas des migrations de l'ordre de 200 km entre les périodes estivales et hivernales.

→ Il est en hibernation de d'octobre à avril, dans les cavités souterraines (grottes, anciennes carrières, mines, ...) où la température varie de 7 à 12°C avec un degré d'humidité élevé.

→ En période estivale, il recherche les sites chauds et secs (plus de 35°C), sous les toitures, les combles d'églises, les greniers.

→ Il se nourrit dans les prairies fraîchement fauchées ou les peuplements forestiers sans sous-étage (du type vieille futaie régulière). Il se nourrit principalement au sol ; il lui faut donc de grands espaces où le sol est accessible.

→ Généralement, les terrains de chasse sont situés dans un rayon de 10 km autour du gîte. Si la nourriture n'est pas suffisante, le Grand Murin peut aller jusqu'à 25 km.

Description

- **Identification** - Pelage épais et court de couleur gris-brun sur tout le corps, à l'exception du ventre et de la gorge plutôt blanc-gris. Ses oreilles sont longues et larges.

- **Biométrie** - Taille : 6,5 à 8 cm - Envergure : 35 à 43 cm - Poids : 20 à 40 g.

- **Comportement** - En hibernation d'octobre à avril en fonction des conditions climatiques, il peut former à ce moment-là des essaims importants ou être isolé dans des fissures.

En période estivale, il change de site pour se reproduire. On trouve dans ces sites des milliers d'individus, principalement des femelles. La nuit tombée, il part chasser dans les peuplements forestiers à sous-étage quasi nul, les champs et prairies, où il va attraper ses proies au sol. Il utilise des reposoirs nocturnes.

- **Vol** - En chasse, le vol est bas (30-70 cm du sol) composé d'un vol de recherche et d'un vol de surplace une fois la proie repérée. Après avoir fondu sur sa proie, le Grand Murin effectue un vol circulaire au-dessus du lieu de capture où il mâchouille et ingère sa prise.

- **Cavités** - Le Grand Murin utilise principalement les grottes ou les constructions anthropiques (greniers, sculptures, caves, églises).

- **Régime alimentaire** - Il se nourrit essentiellement au sol de coléoptères (carabe).

Intérêt écologique

→ Le Grand Murin est une espèce protégée au niveau national. Il est également inscrit aux annexes II et IV de la directive Habitats (1324 - Natura 2000).

→ En Haute-Normandie, on le retrouve dans 15 sites Natura 2000 et 7 ZNIEFF, ainsi que dans 23 sites Natura 2000 et 15 ZNIEFF en Basse-Normandie.

Le Grand Murin



Notes de terrain :

GESTION DE L'ESPÈCE

Objectif général de gestion

Maintenir des peuplements réguliers à sous-étage et végétation basse réduite, à proximité des gîtes de reproduction où l'espèce est présente.

Gestion sylvicole

Gestion sylvo-environnementale

Gestion environnementale

- ↳ Les modes de traitement les plus favorables à l'espèce sont les futaies claires où le sous-étage et la végétation basse sont quasi nuls.
- ↳ Privilégier les essences feuillues comme le Hêtre et le Chêne.
- ↳ Limiter la propagation du sous-étage dans les terrains de chasse.



- ↳ La phase de **régénération artificielle ou naturelle**, à l'échelle des unités de gestion de nos forêts normandes, n'a pas d'impact majeur sur le Grand Murin qui se déplace sur plusieurs kilomètres.



Actions à favoriser pour une gestion optimale de l'habitat

- ↳ Laisser sur place une quantité de bois mort significative, notamment au sol pour favoriser les coléoptères par exemple.
- ↳ Ne pas broyer les souches et les laisser à la colonisation des insectes saprophytes.
- ↳ Éliminer l'utilisation de produits agropharmaceutiques, contre les insectes en particulier.
- ↳ Limiter la fréquentation des zones de nidification entre avril et septembre par la pose de grilles à l'entrée des grottes.



- ↳ Limiter le travail du sol et prêter attention aux conditions d'exploitation susceptibles de dégrader le sol dans les terrains de chasse. En effet, le sol représente le principal habitat des proies du Grand Murin.



FAVORISER

A EVITER

- ↳ Evolution homogène à l'échelle de grands massifs vers la **futaie résineuse** défavorable au développement des proies du Grand Murin.



Le Grand Murin

Remarque importante : On retrouve le Grand Murin dans les forêts, à condition qu'il trouve des gîtes à proximité, qui peuvent être des grottes ou tout simplement, et le plus souvent, des gîtes anthropiques.